

Envoyé en préfecture le 26/09/2023

Reçu en préfecture le 26/09/2023

Publié le



ID : 014-211404371-20230920-DELIB_2023_089-AR

Bordereau de signature

DL_572-2

Signataire	Date	Annotation
wspapapheur GF, <i>Application GF</i>	21/09/2023	
Julie CALBERGELLEN, <i>VISA JCE</i>	22/09/2023	
Gaëlle ENFREIN, <i>ACTES DGS</i>	25/09/2023	
Hélène BURGAT, <i>MAIRE</i>	25/09/2023	  Certificat au nom de <u>HELENE BURGAT</u> (COMMUNE DE MONDEVILLE), émis par <u>CertEurope eID User</u> , valide du 09 juil. 2021 à 15:12 au 09 juil. 2024 à 15:12.
<i>Application GF</i>		

Dossier de type : ACTES // VALIDATION ACTES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

14/09/2023

AFFICHEE LE :

14/09/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 23

VOTANTS : 27

DATE D’AFFICHAGE DE LA LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

21 septembre 2023

L’an deux mil vingt trois, le 20 septembre, à 20h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni par dérogation exceptionnelle à l’article L. 2121-7 du Code général des collectivités territoriales dans la Salle des fêtes communale, sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Laurence FILOCHE-GARNIER, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Christophe LEGENDRE, Annick LECHANGEUR, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Sylvain GIRODON, Corine RAYMONDE

ABSENTS : Fabienne KACZMAREK, Chantal HENRY

PROCURATIONS : Josiane MALLET à Hélène BURGAT, Mickaël MARIE à Bertrand HAVARD, Dominique MASSA à André VROMET, Laetitia POTTIER-DESHAYES à Maryline LELEGARD-ESCOLIVET

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

CHARTRE D’ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES - VILLE AIDANTE ALZHEIMER

DELIBERATION N° **DELIB/2023/089**

RAPPORTEE PAR : Monsieur Bertrand HAVARD

Comme chaque année, la journée mondiale Alzheimer qui a lieu le 21 septembre 2023 est un moment important pour sensibiliser le grand public aux maladies d'Alzheimer et apparentées. Cette année, le thème retenu par France Alzheimer est celui des activités physiques adaptées.

L'Association France Alzheimer Calvados et le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de Caen Couronne ont sollicité la Ville de Mondeville pour accueillir cet évènement informatif, sportif et festif. De nombreux partenaires sont associés à l'organisation de cette journée.

L'Association France Alzheimer propose de formaliser ce partenariat avec la Ville à travers la signature d'une charte, jointe en annexe à la présente délibération, qui reprend les engagements des deux parties, signifiant notamment la volonté de la Ville de favoriser l'inclusion des personnes atteintes d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée et leurs aidants au sein de la commune.

Par conséquent,

Après consultation de la Commission Emploi-Solidarités-Économie Sociale et Solidaire Logement du 13 septembre 2023,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'APPROUVER** les termes de la charte jointe à la présente délibération,
- **D'AUTORISER** Madame la Maire et son représentant à signer ladite charte ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	27	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT